

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 22 avril 2026

DEL20260422_054

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 16 avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 25

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Sabine CRETIN, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Mathieu BADIN, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Nora ZERARI ;

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : Stéphanie BRIFFOD, Bertrand RICHIERO ;

Pouvoirs : **7** : David DE VITO a donné procuration à Isabelle ROGUET, Nadine PERINET a donné procuration à Gianni GUERINI, Rodolphe ARNOULD a donné procuration à Laurent FAVRE, Franck KOËNIG a donné procuration à Sébastien JAVOGUES, Lucas PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL, Christophe BOYER a donné procuration à Sabine CRETIN, Guillaume GAUTHIER a donné procuration à Bernard ACHARD ;

Votants : 32

Secrétaire de séance : Ludovic TROTTET

DEL20260422_054 - Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU les articles 1650-A et 346 A de l'annexe 3 du code général des impôts (CGI)

Il est institué une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU)

*Le rôle de cette commission est **consultatif** auprès de l'administration fiscale, et vise à intervenir notamment sur la fiscalité directe locale en ce qui concerne les **locaux professionnels, commerciaux et biens divers**, en lieu et place de la commission communale des impôts directs locaux :*

- *Participation à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers*
- *Avis sur la sectorisation tarifaire de son territoire*

- *Avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation. Ces coefficients de localisation permettent de majorer ou de minorer la valeur locative d'un local en fonction de ses avantages et de ses inconvénients.*
- *Participation à tous travaux permettant une mise à jour des bases fiscales.*

La CIID est composée de 11 membres :

- le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un Vice-Président délégué ;
- 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal,

Les commissaires, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de la communauté de communes, sur proposition de ses communes membres.

La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter **40 noms** : 20 noms pour les commissaires titulaires, et 20 noms pour les commissaires suppléants

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de la communauté.

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la création de la commission intercommunale des impôts directs ;
- **ÉTABLIT** la liste permettant à M. le Directeur départemental des Finances Publiques de désigner les 10 membres titulaires, et 10 suppléants ;
- **PROPOSE** la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs

TITULAIRES proposés		SUPPLEANTS proposés	
Prénom NOM	Commune	Prénom NOM	Commune
Jacky GAVARD	NANGY	Denise FERNANDES	NANGY
Laurent FAVRE	NANGY	Laurent DUMONT	NANGY
Isabelle ROGUET	PERS JUSSY	Nathalie FREYRE	PERS JUSSY
Mathieu BADIN	PERS JUSSY	Fabrice MEDICO	PERS JUSSY
Marie-Claire LAFFIN	PERS JUSSY	Sébastien MARCEAU	PERS JUSSY
Régine MAYORAZ	ARTHAZ PND	Sabrina MASSON	ARTHAZ PND
Patricia COURIOL	ARTHAZ PND	Aurélie SCHRUTER	ARTHAZ PND
Michel MOLLIER	ARTHAZ PND	Elodie BRANTUS	SCIENTRIER
Daniel BARBIER	SCIENTRIER	Gilles APLINCOURT	SCIENTRIER
Sarah BARBIER	SCIENTRIER	Sabine CRETIN	MONNETIER-MORNEX
Julia LAHURE	MONNETIER-MORNEX	Candice GROBON CAPLAN	MONNETIER-MORNEX
Pascale HEPP	MONNETIER-MORNEX	Francis PERREARD	MONNETIER-MORNEX
Philippe MAUME	MONNETIER-MORNEX	Billy MARQUET	REIGNIER

Lucas PUGIN	REIGNIER	Valérie LEBEAU	REIGNIER
Stéphanie LE MOAL	REIGNIER	Denise GERELLI-FORT	REIGNIER
Franck KÖENIG	REIGNIER	Jean-Pierre DURET	LA MURAZ
Nadine PERINET	LA MURAZ	Anthony SCHUFFENECKER	LA MURAZ
Gianni GUERINI	LA MURAZ	Christelle THÖRIG	LA MURAZ
Ludovic TROTTE	ARBUSIGNY	Sandrine DURANSON	ARBUSIGNY
Stéphane COLLET	ARBUSIGNY	Vanessa PARINAUD	ARBUSIGNY

Le Secrétaire de séance
Ludovic TROTTE

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 23/04/2026
Publié, le 23/04/2026

PAGE ANNULÉE

